

Les biens culturels Une « valeur ajoutée »?

Gilles Dorion

Number 80, Winter 1991

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/44775ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Dorion, G. (1991). Les biens culturels : une « valeur ajoutée »? *Québec français*, (80), 6–6.

BLOC-NOTES

Gilles DORION

Les biens culturels : une « valeur ajoutée » ?

La taxe de 7 % sur les produits et services (TPS) remplacera l'ancienne taxe de vente fédérale mais elle s'étendra à presque tous les biens de consommation et aux services professionnels, sportifs, culturels, en touchant un domaine particulièrement vulnérable, les productions culturelles, comme les spectacles, les livres et les revues. C'est la solution brillante à laquelle nos gouvernants en sont venus pour contrôler le déficit public qui ne cesse de s'accumuler et qui grève dangereusement l'économie et la santé financière du Canada. Le Québec a vu là une occasion en or de s'inspirer d'une des mesures les plus controversées de notre époque en créant sa propre TPS, calquée sur celle du « grand frère » d'Ottawa. Malgré les pressions justifiées et le tollé qui s'élève contre l'extension de cette taxe aux produits culturels, il semble que le gouvernement du Québec, assoiffé d'argent pour éponger son déficit anticipé et parer à celui qu'il n'avait pas prévu, ne veuille pas céder sur ce terrain. Que faire pour le convaincre de son erreur ? Que lui dire qui n'ait déjà été dit ?

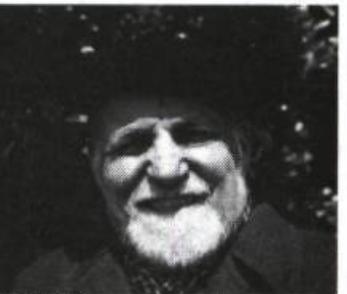
Ce sont les maisons d'édition de livres et les éditeurs de périodiques qui souffriront le plus cruellement de cette mesure, en même temps que les libraires et distributeurs. Gare aux petits qui n'ont pas les reins solides ! Leur faillite est assurée. Les chiffres rapportés par les journaux ne peuvent que nous effrayer : les TPS fédérale et québécoise conjuguées totaliseront 17,49 % d'augmentation en 1991 et 15,56 % en 1992. C'est de la folie furieuse : cette double taxe affectera le marché domestique du livre et des revues, affamera les petites maisons et éclaircira inévitablement les rangs des revues, surtout culturelles. Belle perspective si l'on songe aux menaces toujours présentes que le libre-échange avec les USA fait peser sur les produits culturels francophones du Québec. Par des tours de passe-passe habituels à certains hommes et partis politi-

ques, au moyen d'une rhétorique spécieuse, sinon mensongère, on veut nous faire croire que nos craintes sont non fondées. La TPS québécoise, ajoutée à la TPS fédérale, nous grugera encore plus de sous : les productions culturelles, comme les livres et les revues, en plus de se vendre à des prix beaucoup plus élevés et parfois inaccessibles, seront soumises à des contraintes inflationnistes terribles. Les imprimeurs, par exemple, taxés sur les moyens techniques de production, tels l'encre et le papier, seront bien obligés de refiler la note aux consommateurs, surtout si l'on songe à la hausse constante du prix des transports et des postes. La moyenne québécoise de 4,2 % de lecteurs, c'est-à-dire de consommateurs de livres et de revues de tous ordres, se raréfiera d'une manière catastrophique.

Non seulement le gouvernement du Québec n'éprouve-t-il aucune honte à se justifier de n'avoir pas réussi à appliquer 1 % du budget québécois à la culture, mais il s'appête encore à exiger les mêmes sacrifices d'un secteur particulièrement fragile de la société québécoise. Une aberration, s'il en est une, qui démontre l'incohérence de celles et ceux qui doivent non seulement gérer notre patrimoine culturel, mais le faire fructifier, en lui injectant des ressources humaines et matérielles appropriées aux pressions extérieures qu'il subit tant du Canada anglais que des USA. À l'heure où une Commission parlementaire entreprend ses travaux sur l'avenir constitutionnel du Québec, une place sur trente-cinq est réservée à l'éducation et à la culture, la portion congrue, quoi ! Ces faits concurrents tendent à démontrer dans quelle piètre estime ces gouvernements, hantés par le « signe de piastre » et la productivité, tiennent les productions de l'esprit. ●

Père Ambroise Lafortune **CES SOLEILS DE MA VIE**

Le père Ambroise, globe-trotter infatigable et grand pèlerin devant Dieu, nous fait partager les joies de ses souvenirs récents et anciens, d'ailleurs et d'ici. Cette fois, les enfants sont à l'honneur. Partout dans ce livre, ils nous interrogent et nous sollicitent.



Pour recevoir catalogue et liste de prix, écrire à : Leméac Éditeur inc. 3575 boul. Saint-Laurent, bureau 902, Montréal H2X 2T7 Tél.: (514) 848-1096 Fax: (514) 848-9906

La littérature d'aujourd'hui

LEMÉAC